

L'ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL LA CAPELLE

VACANCES D'HIVER 2019

L'Accueil de loisirs fonctionnera pendant les vacances d'hiver : du lundi 11 au vendredi 22 février 2019 inclus.

Horaires : De 8h à 8h45 et de 17h30 à 18h

LES TARIFS SONT FIXÉS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL SELON LES BARÈMES SUIVANTS :

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIF/SEMAINE (5 JOURS)
SI QF < 500 €	18,00 €
501 < QF < 650 €	26,50 €
651 < QF < 800 €	38,50 €
801 < QF < 950 €	44,50 €
951 < QF < 1150 €	57,50 €
SI QF < 1151 €	58,50 €

- L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS LE RÈGLEMENT AUPRÈS DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE LA SOMME CORRESPONDANT AUX SEMAINES COMPLÈTES.

TARIFS POUR LES
EXTRA-MURAUX :

TARIF/SEMAINE (5 JOURS)
85,00 €

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTIONS HIVER 2019 :

• À PARTIR DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018 :

> Retrait des dossiers et fiches d'inscription à l'Accueil de loisirs de La Capelle (8h30-12h30 / 14h-17h30).

• DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11 JANVIER 2019 :

> Dépôt des dossiers complets et fiches d'inscription dans la boîte aux lettres de l'Accueil de loisirs de La Capelle (2 avenue du Coudon). Une réponse sera transmise aux familles par mail ou courrier mi-janvier 2019.

Seront prioritaires les enfants farlédois dont les deux parents travaillent, les familles monoparentales dont le parent unique travaille ou les parents qui connaissent une situation sociale difficile. Pour les autres familles les dossiers seront examinés en fonction des places disponibles.

PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES DES PIÈCES SUIVANTES À FOURNIR :

- LIVRET DE FAMILLE (PARENTS, ENFANT(S))
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE RÉCENT : FACTURES (EDF-EAU-TELECOM)
- ATTESTATION(S) D'EMPLOYEUR (PÈRE - MÈRE)
- CARNET DE SANTÉ (VACCINS)
- ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE + RESPONSABILITÉ CIVILE 2019
- EXTRAIT DU JUGEMENT DE DIVORCE OU DE SÉPARATION (CONCERNANT LA GARDE DE L'ENFANT)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,
CONTACTER LE 06 24 74 02 29 OU 04 94 31 53 61 OU 06 20 28 17 19**